

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU MARDI 16 JANVIER 2018**

Adoption du projet de restaurant scolaire

Le Conseil adopte l'avant-projet de restaurant scolaire. Il confirme que les travaux de construction du bâtiment, hors équipement de cuisine, devront respecter le budget prévisionnel de 500 000 € HT et que le planning devra être resserré pour permettre une mise en service après les prochaines vacances de Noël.

Le coût du matériel d'équipement de la cuisine et du mobilier est estimé à 70 000 €.

Les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet vont être sollicitées.

Point sur le projet de construction de la maison de services

Suite à la consultation des entreprises, les marchés de travaux ont été signés le 12 Janvier 2018.

Les travaux de construction démarreront fin Janvier et s'achèveront en Juin.

Organisation de la semaine scolaire, à partir de Septembre 2018

La Commune de Sainte-Foy applique la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée scolaire de Septembre 2013.

Suite au décret n° 2017-1108 du 27 Juin 2017, les communes peuvent déroger à l'organisation de la semaine scolaire pour la prochaine rentrée scolaire de Septembre 2018, afin que les écoles maternelles et élémentaires publiques fonctionnent sur une semaine scolaire de 4 jours.

Le Conseil d'Ecole, suite à la demande de la majorité des parents d'élèves, a, lors de sa séance du 18 Décembre 2017, émis un avis favorable au retour de la semaine scolaire de 4 jours, pour la prochaine rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de déroger à l'organisation de la semaine scolaire pour la prochaine rentrée scolaire de Septembre 2018, afin que l'école publique de Sainte-Foy fonctionne sur une semaine scolaire de 4 jours.
- Demande à Monsieur le Maire de solliciter cette dérogation auprès de Madame la Directrice Académique.
- Décide que les activités périscolaires qui étaient effectuées pourront être proposées le mercredi matin, à partir de la rentrée de Septembre 2018.

Dispositif de télédéclaration des meublés de tourisme

Suite à la proposition de la Communauté d'Agglomération, le Conseil décide que la location pour de courtes durées d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile devra faire l'objet d'une déclaration préalable soumise à enregistrement auprès de la commune.

Un téléservice sera mis en œuvre afin de permettre d'effectuer la déclaration.

Convention de partenariat avec la Commune d'Olonne-sur-Mer pour l'organisation d'un spectacle de magie

La Commune d'Olonne-sur-Mer organise depuis dix ans un Festival de la Magie. Dans le cadre des animations de la Communauté d'Agglomération, elle propose de programmer un spectacle, dédié au jeune public, le Mercredi 21 Février 2018 à 15 h à la salle du Foyer Rural.

Le Conseil Municipal donne son accord et autorise à cet effet la signature d'une convention de partenariat avec la Commune d'Olonne-sur-Mer.

Recensement de la population

Cinq agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer le recensement général de la population qui aura lieu du 18 Janvier au 17 Février 2018.

Recrutement d'un directeur et d'un animateur dans le cadre des échanges mer/montagne

Dans le cadre des échanges entre les Sainte-Foy de France, un séjour à la montagne va être organisé à Sainte-Foy-en-Tarentaise, en Savoie, du 2 au 10 Mars 2018, pour dix enfants de la commune. Le Conseil décide, à cet effet, de recruter un directeur et un animateur diplômés qui seront chargés d'assurer l'encadrement et l'accompagnement des enfants pendant le séjour.

Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire indique que l'exécution du budget communautaire est conforme aux prévisions. Il fait le point sur les activités et les projets de la Communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » :

- Construction d'un palais des sports, à l'horizon 2021, actuellement en cours d'étude.
- Développement des zones d'activités, dont la ZAE de l'Épinette.
- Développement de la fibre optique et amélioration de la réception des téléphones portables, par les opérateurs.
- Transports urbains : un nouvel appel d'offres est en préparation.

Il indique qu'après la fusion des communes des Sables d'Olonne, du Château d'Olonne et d'Olonne-sur-Mer au 1^{er} Janvier 2019, les communes de Sainte-Foy, L'Île d'Olonne, Saint-Mathurin et Vairé auront plus de représentants au conseil communautaire.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- Les commissions urbanisme et voirie ont travaillé sur le projet de tracé de liaison pédestre et équestre entre le Bourg et La Billonnière. Une visite sur site est prévue le samedi 20 Janvier.
- Les travaux de busage de fossés pour l'élargissement de la Rue de la Boule seront réalisés prochainement.
- Le nouveau podologue va commencer son activité sur la commune le 15 Février dans un local situé 10 Rue du Petit Bois, en attente de l'achèvement de la construction de la maison de services.

Commission de l'action sociale :

- Séverine Bulteau informe le Conseil sur la réglementation concernant les dons d'organes. Tout citoyen est un donneur potentiel, sauf à avoir exprimé de son vivant un refus de prélèvement.
- Elle indique que la commune compte 146 demandeurs d'emploi. Monsieur le Maire souhaite que des actions puissent être étudiées et mises en œuvre afin d'aider ces personnes dans leur recherche d'emploi.
- Elle présente les statistiques de l'état-civil de ces dernières années.
- Le spectacle de Noël pour les enfants des écoles du 18 Décembre a été très apprécié.
- Le marché de Noël et le téléthon, organisés le dimanche 17 Décembre, ont connu une belle réussite.
- Afin d'aider au financement de leur séjour au ski à Sainte-Foy-Tarentaise du 3 au 10 Mars 2018, les enfants vont organiser une vente de briochettes.
- La commission prévoit l'organisation d'une sortie par trimestre pour les personnes âgées.

Commission de l'économie et du tourisme :

- La commission travaille sur les marchés de l'été 2018.
- Un prêt d'honneur a été accordé par Initiative Vendée Centre Océan aux nouveaux boulangers, pour la reprise de la boulangerie de Sainte-Foy.

Commission de la communication et de la culture :

- Passeport du civisme : Les 2^{ème} et 3^{ème} actions (vente de jouets lors du Marché de Noël et envoi de cartes de vœux aux résidents de la MARPA) ont été effectuées par les enfants.
- Un goûter regroupant les enfants et les résidents sera organisé le 25 Janvier à la MARPA.
- Un concert « Les Plus Belles Mélodies du Violon » aura lieu le Dimanche 18 Février à l'église.

- **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Mickaël Bourgeois a participé à l'assemblée générale de l'Association du Foyer Rural : Les recettes sont en baisse, en raison notamment de la diminution du nombre de mariages. Il serait souhaitable d'acheter un four pour améliorer l'utilisation de la cuisine.

- **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- Trois candidatures ont été présélectionnées pour assurer le remplacement d'un agent des services techniques en arrêt de travail.

- **Centre Communal d'Action Sociale :**

- L'aide accordée par le CCAS à l'achat des tickets de cantine est en hausse, suite à l'augmentation des effectifs.
- Le CCAS apporte un accompagnement à une habitante de la Rebillère, en situation difficile, dont le conjoint est décédé accidentellement.
- La situation des agriculteurs, dont le nombre est en baisse sur la commune, est difficile.